

Engagements individuels du groupe EDF dans act4nature international

Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO₂ conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants.

EDF a construit son programme d'action volontaire en faveur de la nature en croisant trois enjeux : les 5 facteurs de pression identifiés par l'IPBES ; les impacts majeurs de l'entreprise sur les écosystèmes ; le projet de développement stratégique CAP 2030 du Groupe. Ce programme d'action qui devra être réalisé d'ici 2025 implique les activités de production d'électricité et de chaleur du Groupe sous toutes ses formes (nucléaire, hydraulique, éolien onshore et offshore, solaire, biomasse, thermique classique) menées par les sociétés EDF SA, EDF Renouvelables, EDF Energy, Luminus, Edison et Dalkia dans le monde. Le groupe EDF est engagé sur les questions de biodiversité depuis 50 ans. Ces nouveaux engagements s'élargissent pour la première fois, à la chaîne de valeur du Groupe.

La filière énergie est dépendante de plusieurs services écosystémiques : disponibilité des eaux de surface, régulation de l'érosion des sols, régulation du climat et production de biomasse. Les impacts de la filière sont principalement liés à l'amont (extraction en combustibles fossiles et en minerais ; production de matériaux de construction nécessaires au développement des infrastructures), aux opérations directes (notamment par l'usage de l'eau, du foncier et les rejets atmosphériques) et à l'aval (fin de vie des infrastructures notamment).

Ces engagements ont été construits avec l'appui de nos partenaires scientifiques et associatifs nationaux transverses aux métiers. Ils ne mentionnent ni les mesures en réponse aux législations et réglementations en vigueur, ni celles déjà mises en place à titre volontaire par le Groupe, conformément aux attendus de l'initiative. Ils ne mentionnent pas non plus les [engagements Climat du Groupe](#)⁽¹⁾.

Programme d'action du Groupe :

Action / Engagement	Indicateur	Cible à 2025	Charte
Axe 1 Réduire la contribution de nos activités aux facteurs de pression majeurs (IPBES)			
1. Doter d'un plan de gestion 100 % des sites de production (thermique, nucléaire, photovoltaïque en France et en Belgique)	% de sites nucléaires, thermiques ⁽²⁾ et parcs PV ⁽³⁾ à enjeu dotés d'un plan de gestion ⁽⁴⁾	100 %	7, 9
2. Intégrer, au-delà des contraintes réglementaires, les enjeux environnement et biodiversité dans la phase de construction de parcs éoliens de Luminus, en déployant la charte verte sur tous les sites d'ici 2025	Test et retour d'expérience sur la mise en œuvre de la charte verte sur un site éolien en 2023 et déploiement sur tous les sites en 2025	Réalisé	4, 5, 9
3. Accélérer la dynamique et le dialogue avec les fournisseurs majeurs d'uranium d'EDF sur les enjeux et leviers biodiversité, pour établir un plan d'actions biodiversité d'ici fin 2025	Réalisation de 3 ateliers de partage avec les fournisseurs majeurs d'uranium en 2023, d'une cartographie des pressions en 2024 et d'un plan d'action en 2025	Réalisé	4
4. Maintenir la performance de la contribution d'EDF Hydro à la gestion de la ressource en eau, matérialisée par l'absence de défaillance imputée à EDF par le bénéficiaire d'une convention de soutien d'étiage sur la période 2023-2025	Nombre de défaillances imputables à EDF dans le soutien d'étiage sur les 23 périmètres conventionnés ou encadrés par des cahiers des charges	Maintien à 0	2
5. D'ici 2025, identifier les pistes d'amélioration des principaux postes d'émission de CO ₂ et consommateurs de ressources, pour la conception et la maintenance des ouvrages de production hydroélectrique	Mise en œuvre d'un chantier Hydro pour lequel les critères carbone/ressources naturelles orientent les choix techniques	Réalisé	4
6. Réutiliser, recycler et valoriser les pales des parcs éoliens contrôlés par EDF Renouvelables, lors de leur fin d'exploitation, et intégrer progressivement des pales facilement recyclables dans nos futurs parcs	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de pales, de parcs éoliens en fin d'exploitation, contrôlés par EDFR, envoyées en décharge Nombre de parcs éoliens d'EDF Renouvelables avec des pales facilement recyclables 	0 1	4
7. Participer à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) en France : <ul style="list-style-type: none"> Réaliser 30 diagnostics EEE d'ici 2025 sur les nouveaux projets en Corse & Outremer (SEI) et mettre en place des mesures de gestion en cas de détection d'EEE Sensibiliser les prestataires d'entretien de la végétation à l'identification et à la gestion des EEE avec 10 formations d'ici fin 2025 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de diagnostics réalisés sur les nouveaux projets en Corse et Outremer de SEI Nombre d'actions de sensibilisation auprès des prestataires d'EDF et d'EDF Renouvelables 	30 10	7
Axe 2 Préserver, Restaurer, Régénérer			
8. Favoriser la connaissance, la cohabitation et le développement des espèces à enjeux ⁽⁵⁾ sur 18 sites d'EDF ⁽⁶⁾ d'ici à fin 2025	Nombre de sites avec actions	18	7,9
9. Contribuer à l'efficacité des restaurations et végétalisations en utilisant des végétaux d'origine locale pour 10 opérations d'EDF d'ici fin 2025	Nombre de nouvelles opérations de végétalisation à partir de végétaux d'origine locale ⁽⁷⁾	10	7,9
10. S'inspirer de la démarche « Solutions Fondées sur la Nature » et contribuer à la préservation et à la restauration des milieux naturels avec des partenaires locaux sur 12 sites d'EDF d'ici à fin 2025	Nombre de sites sur lesquels des actions concrètes pour la préservation ou la restauration de milieux naturels sont déployées en partenariat avec un acteur local	12	7,9
11. Maintenir l'agrément <i>Biodiversity Benchmark</i> dont dispose EDF Energy pour la gestion des terrains non exploités de ses 6 centrales nucléaires en exploitation	Nombre de sites qui disposent de l'agrément <i>Biodiversity Benchmark</i>	Maintien à 6	7,9
Axe 3 Renforcer l'amélioration des connaissances et les partager			
12. Poursuivre le programme de recherche, doté d'un budget de 6M€ par an jusqu'en 2025, sur la réduction des impacts sur la biodiversité des ouvrages de production Nucléaire, Hydraulique, Eolien, Photovoltaïque et Thermique	Nombre de nouvelles publications, communications en colloque internationaux et thèse/post-doc	9 - 6 - 3	3
13. Compléter nos études d'analyse de cycle de vie en matière d'empreinte biodiversité dans 2 filières électrogènes d'ici 2025	Cas tests méthodologiques des méthodes SBF ou PBF sur une filière électrogène	Parc nucléaire France + 1 site hydraulique	3
14. S'inspirer de la démarche « Solutions Fondées sur la Nature » et mettre en place 3 opérations « pilotes R&D » de séquestration carbone par des puits naturels qui contribueront à la démonstration scientifique de la réalité du stockage et au développement de nouvelles voies de séquestration	Nombre de sites pilotes montés dans un cadre partenarial	3	6
Axe 4 Transformer nos processus, notre organisation et nos compétences			
15. Intégrer l'environnement comme critère de choix de nos fournisseurs dans 70 % des dossiers achats, à risque identifié, ⁽⁸⁾ de la Direction des Achats Groupe en 2025	% de dossiers achats à risque identifié ayant pris en compte un levier environnement (décarbonation et/ou préservation de ressources) dans l'année	70 %	4
16. Participer à la rédaction de nouvelles lignes directrices biodiversité pour le secteur éolien et solaire d'ici 2025	Parution du guide	1 nouveau guide	4,5
17. Accompagner les clients dans la sobriété énergétique et la maîtrise de leurs consommations avec l'objectif d'atteindre en 2025, 200 millions de connexions aux outils de suivi de la consommation	Nombre de connexions aux outils de suivi de la consommation d'énergie	200 millions de connexions	4
18. Sensibiliser et former 5000 salariés du Groupe d'ici 2025 à la biodiversité	Nombre de salariés sensibilisés formés entre 2023 et 2025	5000	8

1 Le Groupe s'est engagé à atteindre la neutralité carbone à 2050, et s'est fixé pour cela des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030. Ces objectifs ont été validés comme s'inscrivant dans une trajectoire « Well Below 2°C » par l'initiative *Science Based Targets*.

2 Pour l'Outremer il s'agit des sites ayant révélé la présence d'espèces exotiques envahissantes.

3 Pour les parcs PV, il s'agit des parcs PV à enjeu, qui sont ceux qui présentent des enjeux de biodiversité (déterminée dans l'étude d'impact par l'évaluation de l'état initial et l'application de la séquence ERC), et nécessitent la mise en œuvre de mesures adaptées, sans distinction de leur caractère « dégradé » ou non.

4 Un plan de gestion définit les zonages sur les sites avec des mesures de gestion adaptées à l'enjeu et à la vocation du foncier (activité industrielle...). L'objectif est de concilier biodiversité et production d'électricité.

5 Il s'agit de contribuer à la dynamique de préservation des espèces portées par l'Etat, les collectivités et les associations de protection de l'environnement : par ex espèces protégées ou menacées (notamment inscrites sur liste rouge régionale).

6 Le périmètre couvre le périmètre Nucléaire, Thermique et Hydraulique français. Il est prévu qu'à terme de cet engagement, environ 40 % des sites nucléaires et thermiques soient couverts ; la notion de site ayant peu de sens pour l'hydraulique.

7 Marque *Végétal local* ou végétal d'origine locale (issus de collectes durables dans la même aire biogéographique).

8 Achat de biens ou de services présentant des impacts potentiels sur le carbone et les ressources (eau, sol, biodiversité) identifiés dans la cartographie des risques portée par les responsables de catégorie d'achats.